

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue
Principale, le 5 mars 2013 à 19h30**

Sont présents à cette séance:

Siège no 1 Madame Johanne Gilbert Roy
Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Alain Champagne
Siège no 6 Monsieur Martin Mathieu

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Francine Talbot, directrice générale/secrétaire-trésorière agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2013-03-54

Il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour. Ajouter au point varia (34) autres items : les sujets suivants :

Inscription congrès ADMQ : 12 au 14 juin

Aide financière Corps de Cadets

Groupe Accisst : nomination d'une personne responsable de la prévention des travailleurs

Demande du Comité de l'Exposition Agricole

Remerciement au Comité des Loisirs et au propriétaire du Dépanne de l'érable

Le point varia (34) reste ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU 5 FÉVRIER ET DE LA RÉUNION
EXTRAORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2013

LÉGISLATION

4. ADHÉSION CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE

5. SOUPER D'AFFAIRES DE PRESTIGE CEB

6. LE SILLON : INVITATION À LA FETE POUR LEUR 25 ANS

7. DEMANDE D'ENTENTE MUTUELLE PRÊT LOCAUX
SINISTRE

8. PROTECTION ASSURANCE ARÉNA

FINANCES

9. COMPTES DU MOIS

10. DÉPÔT: RAPPORT BUDGÉTAIRE DU MOIS DE FÉVRIER
2013

11. VENTE D'UNE TOKE SUPPLÉMENTAIRE À L'ARÉNA

12. COMPENSATION POUR L'ENTRETIEN DE LA RUE JOBIN

13. ACCEPTATION DES DÉPENSES RUE DROUIN POUR
DEMANDE SUBVENTION

14. ESTIMATION DE SERVICE : GENIVAR : SUBV. PIQM
VOLET 1.5

MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE

15. SOUMISSIONS : RÉNOVATION SALLE D'AISANCE AU 2^E
ÉTAGE

16. PROJET TRAVAUX PETIT SHENLEY

17. DEMANDE À HYDRO QUÉBEC : DÉPLACEMENT DE
POTEAUX RANG PETIT SHENLEY

18. ACHAT TERRAIN RUE ENNIS

19. ACHAT DE DEUX HABITS DE COMBAT

20. RECHERCHE DE PRIX : PELLE

21. RECHERCHE DE PRIX : NIVELLEUSE

22. RECHERCHE DE PRIX : MÉTÉRIEL EN VRAC

23. RECHERCHE DE PRIX : TERRE DE REMPLISSAGE,
VÉGÉTAL ET SABLE

24. ÉPANDAGE DE CHLORURE DE CALCIUM LIQUIDE

25. RECHERCHE DE PRIX : BALAYAGE DES RUES

ENVIRONNEMENT

26. PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION DE CARTOUCHES
D'ENCRE ET DE CELLULAIRES

27. MRC : AVIS PORTANT SUR PROJETS DE RÈGLEMENTS

PERSONNEL

28.FORMATION ADJOINTE

LOISIRS-TOURISME-SÉCURITÉ PUBLIQUE

29.APPUI MRC : ROUTE VERTE – CHEMIN D’ACCÈS AU BARRAGE

30.DÉPÔT DES ACTIVITÉS ET PROJETS – RESSOURCE EN LOISIRS

31.ACHATS D’ÉQUIPEMENTS POUR SOOCER

32.RAPPORTS :

32.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

32.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

33.CORRESPONDANCE

34.AUTRES ITEMS

- INSCRIPTION CONGRÈS ADMQ (12 – 14 JUIN)
- AIDE FINANCIÈRE COPRS CADETS
- GROUPE ACCISST : NOMINATION DU REPRÉSENTANT À LA PRÉVENTION CHEZ NOS TRAVAILLEURS
- DEMANDE DE L’EXPOSITION AGRICOLE
- REMERCIEMENT AU COMITÉ DES LOISIRS ET AU DÉPANNEUR L’ÉRABLE

35.PÉRIODE DE QUESTIONS

36.CLÔTURE DE LA SÉANCE

3 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 FÉVRIER ET DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2013

2013-03-55

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février et de la réunion extraordinaire du 11 février 2013.

En conséquent Il est proposé par monsieur Luc Poulin et appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’accepter les procès-verbaux susmentionnés rédigés par la Directrice générale/Secrétaire-Trésorière, en modifiant à la résolution 2013-02-37 : l’année 2012 pour l’année 2013, ainsi que la résolution 2013-02 -49 : en ajoutant le mot dû lire un montant

4 ADHÉSION CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE

Considérant le manque d’information, ce sujet est reporté à la séance subséquente

5 SOUPER D'AFFAIRES DE PRESTIGE CEB

2013-03-56 **Considérant** que le Conseil Économique de Beauce organise le jeudi le 18 avril prochain un souper d'affaires prestige;

Considérant que monsieur Herman Bolduc, maire désire y assister;

En conséquence il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les dépenses relatives à l'inscription de monsieur Herman Bolduc, maire au souper d'affaires prestige du Conseil Économique de Beauce.

6 LE SILLON : INVITATION À LA FETE POUR LEUR 25 ANS

Après discussion, il est convenu de ne pas donner suivi à cette invitation.

7 DEMANDE D'ENTENTE MUTUELLE PRÊT LOCAUX SINISTRE

2013-03-57 **Considérant** qu'il y a une demande d'entente mutuelle de prêt de locaux en cas de sinistre majeur par la municipalité de La Guadeloupe

En conséquence, il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la signature des ententes par le maire et la directrice-générale.

8 PROTECTION ASSURANCE ARÉNA

2013-03-58 **Considérant** qu'il y a eu demande d'information auprès de la Mutuelle des municipalités concernant la couverture d'assurance pour l'aréna (bâtiment) et du contenu

Considérant que pour le moment la couverture est de 2 020 036\$; pour l'aréna et de 23 340\$ pour le contenu;

Considérant que les élus désirent augmenter la protection du bâtiment et du contenu;

En conséquence il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'augmenter la protection d'assurance pour le bâtiment (aréna) à 3 000 000\$ et la protection du contenu à 300 000\$.

9 COMPTE DU MOIS

Les comptes du mois de février 2013 sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

2013-03-59

Il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés pour le mois de février 2013 au montant de 80 815.47\$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 24 565.07\$, les comptes à payer représentent 33 071.49\$.tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 23 178.91\$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je, soussignée, Francine Talbot, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2013 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2013-03-59

Francine Talbot, D. G.- Sec.-Trés.

10 DÉPÔT; RAPPORT BUDGÉTAIRE DU MOIS DE FÉVRIER 2013

Il y a dépôt du rapport budgétaire du mois de février.

11 VENTE D'UNE TOKE SUPPLÉMENTAIRE À L'ARÉNA

2013-03-60

Considérant que lors du démarrage du système de réfrigération à l'aréna il est resté une toke (réservoir vide de glycol);

Considérant qu'un contribuable désire acquérir ce réservoir;

Considérant que la Compagnie Fixair (dépositaire du glycol) paie un réservoir vide 250\$ et que le coût du transport pour le retourner à la compagnie est de 125\$.

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la vente du réservoir au contribuable demandeur au montant de 125\$.

12 COMPENSATION POUR L'ENTRETIEN DE LA RUE JOBIN

2013-03-61

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 81600\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les

éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

Pour ces motifs, sur une proposition de monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.;

13 ACCEPTATION DES DÉPENSES RUE DROUIN POUR DEMANDE SUBVENTION

2013-03-62

Considérant que Monsieur Robert Dutil, Député de Beauce-Sud octroi une somme de 9 200\$ à notre municipalité dans le cadre de son enveloppe discrétionnaire;

Considérant que pour obtenir ces argents, le conseil municipal doit approuver les dépenses effectuées pour l'exécution des travaux de rechargement et de pavage de la rue Drouin pour un montant de 89 952.72\$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les dépenses susmentionnées et que les factures fassent partie intégrante résolution.

14 ESTIMATION DE SERVICE : GÉNIVAR : SUBVENTION PIQM VOLET 1.5

2013-03-63

Considérant que la Municipalité a comme projet la réfection des services existants des rues Champagne Sud et Beaudoin,

Considérant que la firme Génivar offre leurs services professionnels pour la préparation d'une estimation d'avant-projet et d'une demande d'aide financière au volet 1.5 du programme PIQM.;

Considérant que la firme Génivar propose la méthodologie suivante pour la réalisation du mandat :

- Préparation d'un croquis en plan de services existants / projetés;
- Évaluation préliminaire des services d'aqueduc et d'égouts projetés;
- Préparation d'une estimation préliminaire;
- Préparation de la demande PIQM 1.5 et présentation au client;
- Suivi auprès du MAMROT

Considérant que la firme propose de réaliser le tout pour un montant forfaitaire de 3 600\$ (plus taxes)

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la proposition de la Firme de Génivar au coût de 3 600\$ (plus taxes) pour l'estimation d'avant-projet dont la description de la méthodologie susmentionnée.

15 SOUMISSIONS : RÉNOVATION SALLE D'AISANCE AU 2^E ÉTAGE

2013-03-64

Considérant que lors de la réunion du 5 février dernier, il a été résolu de demander des soumissions concernant la rénovation de la salle d'aisance au 2^e étage;

Considérant qu'il y a eu deux contracteurs (Construction Sylvain Carrier et Construction DLC) qui ont été invités et qu'ils ont retourné leur coût pour cette rénovation;

En conséquence, après l'étude de ces soumissions, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir la soumission de Construction Sylvain Carrier au coût de 1 945\$ (plus taxes)

16 PROJET DE TRAVAUX RANG PETIT SHENLEY

2013-03-65

Considérant que la Municipalité projette d'effectuer des travaux dans le rang Le Petit Shenley à partir du lot 27-P (Michel Veilleux) jusqu'au lot 30-P (Pont près monsieur Lucius Carrier) d'une largeur d'environ 10 pieds;

Considérant que les contribuables affectés à ces travaux ont été rencontrés le 12 février par le maire, monsieur Herman Bolduc, ainsi que les deux conseillers responsables des routes, soit; messieurs Luc Poulin et Alain Champagne;

Attendu que lors de cette rencontre il a été convenu que les largeurs officielles seront déterminées par un arpenteur;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de monsieur Francis Carrier, arpenteur géomètre, afin d'officialiser la largeur de la route du rang le Petit Shenley. Les membres du Conseil demandent que ce travail soit exécuté dès la fonte de la neige et en présence de l'inspecteur municipal ainsi que les membres du conseil.

17 DEMANDE À HYDRO QUÉBEC : DÉPLACEMENT DE POTEAUX RANG PETIT SHENLEY

2013-03-66

Considérant que les membres du Conseil désirent effectuer des travaux sur une partie de route du rang Le Petit Shenley;

Considérant qu'il y a des poteaux électriques dans le fossé de la partie où les travaux seront exécutés et de plus certains de ces poteaux sont très penchés;

Considérant qu'il y aura un plan d'arpenteur géomètre officialisant la largeur nécessaire pour l'exécution de ces travaux et qu'une copie de ce plan sera expédié à Hydro-Québec

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adresser une demande à Hydro Québec le déplacement de poteaux électriques à partir de chez monsieur Michel Veilleux (lot #27-P) jusqu'au pont du Petit Shenley

18 ACHAT TERRAIN RUE ENNIS

2013-03-67

ATTENDU que les membres du Conseil désirent acquérir le terrain de monsieur Jean-Pierre Bellegarde (lot 20-A-P d'une superficie de 956.87 mètres carrés) sur la rue Ennis

Attendu qu'une offre d'achat a été faite à monsieur Bellegarde au coût de 10 000\$ plus les frais du service d'infrastructure;

Attendu que la municipalité absorbe le paiement des taxes pour l'année 2013 et suivantes;

Attendu que tout paiement antérieur non acquitté reste au frais du vendeur;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquérir le terrain lot #20-A-P d'une superficie de 956,87 mètres carrés au coût de 10 000\$ plus les frais de services d'infrastructure. De plus retenir les services du notaire Me Paul Poirier afin de rédiger le contrat. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer le contrat pour et au nom de la municipalité;

19 ACHAT DE DEUX HABITS DE COMBAT

2013-03-68

Considérant que le chef d'incendie, monsieur Richard Gosselin, demande l'autorisation pour l'achat de deux habits d'incendie au coût de trois mille soixante-seize dollars (3 076\$) plus les taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le chef incendie à faire l'achat des deux habits de combat au coût de 3 076\$

20 RECHERCHE DE PRIX : PELLE

2013-03-69

Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à une recherche de prix pour les services d'une pelle mécanique auprès des compagnies de notre municipalité.

21 RECHERCHE DE PRIX : NIVELEUSE

2013-03-70

Il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la procédure d'une recherche de prix pour les services d'une niveleuse auprès des compagnies sélectionnées par le conseil municipal. Lesdites compagnies devront fournir la marque, le modèle, l'année de leur niveleuse et le prix de l'heure. Il y aura information de prise auprès de la municipalité de St-Martin de la possibilité de faire exécuter les travaux pour leur employé et équipement.

22 RECHERCHE DE PRIX : MATÉRIEL EN VRAC

2013-03-71

Considérant que les membres du conseil désirent procéder à la remise en état des rangs de gravier de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la recherche de prix pour la fourniture sur demande de matériel en vrac. Les compagnies devront émettre leurs prix à la tonne métrique sans le transport et le nombre de kilomètre entre la carrière et l'Hôtel de ville de Saint-Honoré-de-Shenley.

23 RECHERCHE DE PRIX : TERRE DE REMPLISSAGE, VÉGÉTALE, TAMISÉE ET SABLE

2013-03-72

Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à une recherche de prix auprès des fournisseurs, soit : pour de la terre de remplissage, de la terre végétale, de la terre tamisée et du sable.

24 ÉPANDAGE DE CHLORURE DE CALCIUM LIQUIDE

Considérant que la compagnie Transport Adrien Roy & Filles inc. a fait parvenir son prix concernant les travaux d'épandage de chlorure de calcium.

Les membres du conseil demande de vérifier auprès de d'autres fournisseurs de vérifier les prix et la densité.

Pour ces motifs, ce sujet est reporté au mois prochain.

25 RECHERCHE DE PRIX BALAYAGE DES RUES

2013-03-73

Considérant que chaque printemps la Municipalité embauche une compagnie pour le balayage des rues;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité des élus présents de faire une recherche de prix auprès de la compagnie de Dany Champagne, et de la compagnie SC Classique.

26 PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION DE CARTOUCHES D'ENCRE ET DE CELLULAIRES

2013-03-74 **Considérant** que la compagnie Clover offre le service de récupération de cartouches d'encre et de cellulaires;

Considérant qu'il y aura des présentoirs de récupération de disponible au bureau municipal, distribués par la compagnie et ce gratuitement;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de participer au programme de récupération proposé par la compagnie Clover.

27 MRC : AVIS PORTANT SUR LES PROJETS DE RÉGLEMENT

2013-03-75 **Considérant** que la MRC a adopté un projet de règlement 2004-71-19 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé afin de modifier les normes relatives aux travaux de déboisement

Considérant qu'aussi la MRC a adopté un projet de règlement 2004-71-20 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC Beauce-Sartigan afin d'autoriser l'implantation d'éoliennes commerciales sur le territoire de la MRC de Beauce-Sartigan;

Considérant qu'un délai de vingt jours est accordés à la municipalité afin de transmettre un avis portant sur ces projets de règlements;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la MRC Beauce Sartigan dans leurs projets de règlements portant les numéros suivants; 2004-71-19 et 2004-71-20;

28 FORMATION ADJOINTE

2013-03-76 **Considérant** que l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) continu leur formation en ligne et que l'adjointe a déjà suivie la première introduction;

Considérant qu'il y a d'autres formations disponibles en ligne que la municipalité peut acheter en tant qu'achats groupés **soit : cinq (5)** sessions pour un montant total de 1 100\$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de 1 100\$ pour une formation de l'adjointe.

29 APPUI MRC : ROUTE VERTE – CHEMIN D'ACCÈS AU BARRAGE

2013-03-77 **Considérant** que la MRC de Beauce-Sartigan désire implanter sur son territoire un sentier cyclable intégré à la Route verte;

Considérant que les élus de la MRC sont confrontés à des problématiques de sécurité;

Considérant que le chemin d'accès au barrage est propriété du gouvernement du Québec;

Considérant que la MRC demande au ministère des Transports du Québec de prévoir dans le cadre des études préliminaires à des travaux de réfection de l'intersection de la Route 204 et du chemin du Barrage;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la demande de la MRC de Beauce-Sartigan auprès du Ministère des Transports du Québec par leur résolution 2013-015.

30 DÉPÔT DES ACTIVITÉS ET PROJETS – RESSOURCE EN LOISIRS

Madame Johannie Lamothe a déposé au bureau municipal un bilan des activités et projets de l'année : du 18 mai au 26 septembre 2011, année 2 : du 27 septembre 2011 au 6 juillet 2012 ainsi que l'année 3 : du 7 juillet 2012 au 22 février 2013. Une copie est remise à chaque élu.

31 ACHATS D'ÉQUIPEMENTS POUR SOCCER

2013-03-78

Considérant qu'il manque quelques équipements afin de compléter le terrain de soccer, soit : but de soccer, ban de joueurs, filet protecteur, location de toilette chimique, tourbe, clôture, poteaux;

Considérant qu'il y a eu des demandes de prix auprès des fournisseurs;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de libérer un budget d'un montant d'environ 3 578\$ afin de faire les achats nécessaires à la finalisation du terrain.

32 RAPPORT

32.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

Monsieur le maire fait rapport des principaux points discutés à la réunion mensuel de la MRC.

32.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

Monsieur Herman Bolduc, fait quelques commentaires sur la récupération.

33. CORRESPONDANCE

Certaines correspondances de février sont lues à la demande du conseil.

34. AUTRES ITEMS

34.1 INSCRIPTION CONGRÈS ADMQ : 12 AU 14 JUIN

2013-03-79

Il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de défrayer les coûts d'inscription pour le congrès de l'Association des directeurs municipale du Québec du 12 au 14 juin prochain, ainsi que les frais efférents à ce déplacement.

34.2 AIDE FINANCIÈRE CORPS CADETS

2013-03-80

Considérant que le Corps de Cadets poursuivre leurs objectifs de développer chez les jeunes des habilités de chef et de bons citoyens;

Considérant que ce mouvement offre des activités formatives et récréatives;

Considérant leur demande de sollicitation;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser une aide financière de 100\$ au Corps de Cadets 2680.

34.3 GROUPE ACCISST : NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT À LA PRÉVENTION

2013-03-81

Il est proposé par monsieur Daniel Quirion, appuyé par monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer monsieur Gaétan Mathieu à titre de représentant à la prévention chez nos employés pour l'exercice 2013-2014.

34.4 DEMANDE DE L'EXPOSITION AGRICOLE

2013-03-82

Considérant que le Comité de l'Exposition agricole de Beauce demande à la municipalité de fermer à la circulation, le tronçon de la rue Ennis situé face à l'Aréna, pendant la tenue de l'exposition;

Considérant que ledit comité désire utiliser le terrain de balle molle pour la tenue de diverses activités

Considérant que la fermeture dudit tronçon de rue permettrait aux visiteurs de circuler en toute sécurité sur l'ensemble du site.

En conséquence, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquiescer à la demande du comité de l'Exposition agricole de Beauce et de fermer à la circulation, le tronçon de la rue Ennis situé face à l'Aréna, pendant la tenue de l'exposition; toutefois, ledit comité devra

prévoir un accès pour les véhicules d'urgence (pompiers, ambulancier et policier).

34.5 REMERCIEMENT AU COMITÉ DES LOISIRS ET AU PROPRIÉTAIRE DU DÉPANNEUR DE L'ÉRABLE

2013-03-83

Considérant que le Comité des Loisirs a pris en charge le brunch du Festival de l'Érable et que le propriétaire du dépanneur de l'Érable a fourni tous les desserts lors de cet événement;

Pour ces motifs, il est proposé à l'unanimité des conseillers présents d'adresser des remerciements au Comité des Loisirs pour leur bel effort ainsi que le propriétaire du Dépanneur de l'Érable pour la gratuité des desserts.

35- PÉRIODE DE QUESTION

Aucune assistance

36. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2013-03-84

Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever cette présente séance. Il est 20h50.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

FRANCINE TALBOT, D. G. - SEC.-TRÉS.